

Pôle communication
24.65.42

Mardi 9 décembre 2025

DOSSIER DE PRESSE

L'ADECAL devient le GIP La Technopole de Nouvelle-Calédonie

Samuel Hnepeune, membre du gouvernement chargé de la recherche, a présidé ce 9 décembre, la première assemblée générale du groupement d'intérêt public (GIP) Technopole, qui succède à l'association Agence de développement de la Nouvelle-Calédonie (ADECAL). Ce changement de statut intervient afin de mieux répondre à l'évolution des missions, des orientations stratégiques et du mode de gouvernance de la structure, créée en 1995 dans le but de promouvoir le potentiel économique de la Nouvelle-Calédonie à l'international.

Afin de répondre à une volonté partagée des pouvoirs publics, des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et du monde de l'entreprise, l'Adecal créée il y a 30 ans est devenue en 2011, l'Adecal Technopole avec pour ambitions de faire de l'innovation un levier de développement et de diversification de l'économie calédonienne. Elle avait notamment pour objectifs de favoriser l'émergence de filières et de projets innovants, notamment par la valorisation des ressources biologiques marines et terrestres, dont le potentiel reste encore largement sous-exploité.

Aujourd'hui, la Technopole compte 35 salariés répartis sur huit sites de développement expérimental et d'accompagnement dans les trois provinces. Elle comprend le pôle maritime et le pôle terrestre, chacun divisé en quatre grands secteurs de recherche destiné à apporter expertise, conseils, accompagnement, résultats d'essais et de tests.

Le centre des tubercules tropicaux partage le site de Port-Laguerre avec la direction du Développement durable des territoires (DDDT) de la province Sud et l'institut agronomique néo-calédonien (IAC). Ces différents acteurs mutualisent ainsi leurs moyens et leurs compétences dans le but d'assurer leurs missions de préservation du patrimoine végétal pour la conservation et la biosécurité des espèces endémiques.

Une évolution dans la continuité

14 ans après sa création, la Technopole de Nouvelle-Calédonie est actuellement constituée de deux parties thématiques et opérationnelles sur les « écosystèmes marins » et les « écosystèmes terrestres », réparties sur huit sites sur l'ensemble du territoire.

Les statuts ont dû être adaptés aux missions, aux activités, aux objectifs, à la stratégie et au mode de fonctionnement qui ont évolué depuis 2021, en adéquation avec les recommandations de la Chambre

territoriale des comptes (CTC), du cabinet de conseil Atlas Management et de la Stratégie territoriale de l'innovation (STI 2.0) avec la sortie de la partie innovation et le recentrage des activités sur les parties « terre » et « mer ».

Afin de s'adapter au mieux à ces évolutions, la structure associative devient un groupement d'intérêt public (GIP), qui implique davantage les principaux financeurs que sont l'État, la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces, à travers une programmation triennale, des contributions financières fixées annuellement et une transparence accrue entre les instances de gouvernance et l'organe de gestion.

Des partenariats à consolider

Parmi les priorités et afin que ses actions soient plus adaptées aux besoins du monde économique, la Technopole envisage de redéfinir ses modalités d'intervention, dans une logique « clients » et avec un objectif de résultats (mode « projets », accompagnement des professionnels et des institutions, mise en place d'évaluation et d'indicateurs).

Dans cette démarche, plusieurs pistes ont été validées :

- développer la coopération public / privé s'agissant des projets et des financements associés ;
- renforcer les liens avec les acteurs économiques et ceux de la recherche et œuvrer en étroite collaboration avec eux dans l'objectif de développer et de renforcer le *continuum* « recherche / développement expérimental / actions de transfert au profit des acteurs » ;
- mutualiser les sites et les équipes : concentration des centres « mer » à Foué, utilisation plus efficiente des ressources sur les sites de Port-Laguerre, de Nessadiou et du centre d'appui au développement rural (CADRL) à Maré.

La Technopole collabore déjà avec bon nombre de partenaires locaux : les directions et/ou services de l'État, de la Nouvelle-Calédonie et des 3 provinces, l'Agence Rurale, l'OCEF, le Sénat Coutumier, les trois chambres consulaires, les organismes professionnels (BioCalédonia, REPAIR, etc.), les acteurs économiques, les start-ups, les organismes de formation, les organismes de recherche comme l'institut agronomique calédonien (IAC), l'IFREMER, l'institut de recherche et de développement (IRD), ou plus globalement avec le CRESICA.

La Technopole travaille également en étroite collaboration avec des start-ups (Aura Pacifica, Neofly, etc.), des clusters et des entreprises privées. Elle a également développé des liens dans la zone Pacifique.

Des missions recentrées

Sa mission demeure de promouvoir la diversification des économies « bleue » et « verte » en Nouvelle-Calédonie à travers l'émergence de projets et de filières nouvelles, voire innovantes en faveur du développement durable. Elle a également pour vocation de contribuer à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles marines et terrestres.

Pour 2026-2028, le GIP a ainsi recentré son champ d'intervention, dans une démarche durable, avec, en toile de fond, la lutte contre le changement climatique et la contribution à l'autonomie alimentaire, autour des thématiques suivantes :

- l'amélioration des pratiques culturelles et aquacoles, notamment, en valorisant l'utilisation de produits locaux et/ou de méthodes alternatives ;

- la fourniture de matériel biologique sain et sélectionné aux professionnels ;
- la conservation, l'évaluation et la valorisation des ressources marines et terrestres ;
- la création d'outils d'aide à la décision (données technico-économiques, pêche) ;
- l'accompagnement des privés dans leurs demandes, dans leurs besoins, ou dans la preuve du concept (start-ups).

Ce changement de statut permettra de consolider une feuille de route triennale co-construite et partagée avec les acteurs. Cette feuille de route aura pour objectif d'intensifier les liens entre la recherche et l'économie calédonienne afin de transformer la science en solutions concrètes au service des filières bleues et vertes, en restant à l'écoute et au service des acteurs du terrain.

Chiffres clés

La Technopole, c'est aujourd'hui :

35 salariés sur 8 sites de développement expérimental et d'accompagnement
8 filières concernées : 4 « terre » et 4 « mer » sur lesquelles la Technopole apporte expertise, conseils, accompagnement, résultats d'essais et de tests.

Chiffres clés 2024

« Terre »

58 personnes formées en apiculture
82 visites sanitaires chez les apiculteurs
Fourniture de 180 reines fécondées aux apiculteurs (vente et plan de sélection génétique) pour améliorer les performances de leur cheptel apicole
2 047 ouvertures de ruches dans le cadre de l'accompagnement des apiculteurs sur les province Nord et Iles Loyauté

Evaluation de 10 variétés de pomme de terre dont 8 nouvelles
Afin de diversifier l'offre aux consommateurs : évaluation en conduite biologique (selon la norme océanienne : AB) de 10 variétés de choux, 6 de choux-fleurs, 4 de brocolis et 7 de tomates
Conservation de 410 variétés de tubercules (igname, taro, patate douce et manioc)
Fourniture de 21 variétés au Conservatoire de l'Igname
4 317 kg de semences d'igname vendues aux acteurs

« Mer »

19 visites de veille sanitaire chez les crevetticulteurs
Production de 18 000 alevins de picots rayés (démarche de co-culture crevettes / picots rayés)
Observation de 28 campagnes de pêche (216 jours de pêche) pour élaborer des outils d'aide à la décision (durabilité de la pêche hauturière)